

## COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 09/11/2018

**Présents** : Mrs & Mmes Gilles NOËL, Maire, Michel PRINGOT, Corinne ROBERTY, Lydie TOURNEBISE, Adjoint, Francine MAITRE, Xavier BRESSON, Valérie GERARD, Rudy GUTTON, Olivier VOILLEMIEU, Hassina GODINHO, Laurence MAIZIERES, Nicolas VOYARD, Christophe BOURLIER.

**Représenté** : M. Lionel ISSELIN par M. Gilles NOËL

**Secrétaire de séance** : Monsieur Michel PRINGOT

Le Procès-Verbal de la réunion du 05/10/2018 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal :

- **Est informé**
  - Du lancement de l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre des travaux de la STEP,
  - Du rejet de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite aux inondations par remontées de nappe phréatique,
  - Du compte-rendu du S.L.A. dans le cadre de l'aménagement du carrefour de Clairvaux,
  - De l'annonce d'une aide départementale pour investissements fonciers,
  - De l'évolution du dossier « boulangerie »,
  - De l'avancement du dossier « télé médecine »,
  - Des diverses difficultés de gestion évoquées lors de la réunion des Communes Forestières,
  - Du regroupement des Offices du Tourisme du secteur en « O.T. de la Côte des Bar en Champagne »
  - Des propositions préfectorales pour la commémoration du centenaire de l'armistice de 1918,
- **Sollicite** l'intégration des Chemins des Pâtis, des Rondeaux et d'une partie du Chemin des Moines dans la voirie communale,
- **Accepte** la convention de participation en matière de prévoyance pour organiser la mise en concurrence (avec le CDG).
- **Renouvelle** la convention Conseil et Assistance en hygiène et sécurité au travail (avec le CDG).
- **Décide** d'instaurer un Compte Epargne Temps avec possibilité de monétisation.
- **Nomme** un représentant titulaire et un suppléant pour la commission de contrôle des listes électorales.
- **Actualise** le montant du loyer du logement 7 rue de l'Abbaye.
- **Entend** le compte-rendu du conseil d'école (effectifs, plan mercredi, sécurité, projets).
- **Prend connaissance**
  - du rejet de la requête demandant l'annulation de l'arrêté autorisant la démolition de bâtiments de la maison centrale,
  - des constatations - revendications du Syndicat Local F.O.
- **Donne** lecture du courrier adressé par un administré au Président de la C.C.R.B. l'informant, sous une forme erronée donc calomnieuse et diffamatoire, de l'évolution du dossier judiciaire du Maire et du 1er Adjoint.
- **Est invité** au vernissage de l'exposition permanente Ecomusée du Mètre en Bois à l'O.T. de la Côte des Bar à Bar sur Aube.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 h.

Le Maire,

G. NOËL